

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **20 juillet 2017**

Délibération n° 2017-2004

commission principale : proximité, environnement et agriculture

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres de service passés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Rapporteur : Monsieur le Conseiller Diamantidis

Président : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 07 juillet 2017

Secrétaire élu : Monsieur Alexandre Vincendet

Affiché le : lundi 24 juillet 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mmes Bouzerda, Vullien, M. Brumm, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mmes Frier, Cardona, MM. Vincent, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Barge, Eymard, Mme Rabatel, M. Bernard, Mme Poulain, M. Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, Ait-Maten, M. Artigny, Mmes Beautemps, Berra, MM. Berthilier, Bousson, Bravo, Mme Brugnera, M. Buffet, Mme Burricand, MM. Butin, Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mmes David, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Forissier, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Guimet, Hamelin, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mme Leclerc, MM. Llung, Martin, Mme Michonneau, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Roche, Roustan, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, MM. Sécheresse, Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Bret (pouvoir à M. Kabalo), Da Passano (pouvoir à M. Barral), Crimier (pouvoir à Mme Bouzerda), Philip (pouvoir à Mme Picot), Rousseau (pouvoir à Mme Vullien), Pouzol (pouvoir à M. Suchet), Mme Belaziz (pouvoir à Mme Gandolfi), MM. Vesco (pouvoir à M. Bernard), Aggoun, Mme Balas (pouvoir à M. Guillard), M. Barret (pouvoir à M. Rantonnet), Mme Basdereff (pouvoir à Mme Crespy), MM. Blache (pouvoir à Mme Nachury), Blachier (pouvoir à Mme Varenne), Boumertit (pouvoir à Mme Burricand), Brolquier (pouvoir à M. Geourjon), Mme Burillon (pouvoir à M. Brumm), MM. Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Compan (pouvoir à M. Petit), David (pouvoir à M. Jeandin), Mme de Lavernée (pouvoir à Mme Gardon-Chemain), MM. Fenech (pouvoir à Mme Sarselli), Fromain (pouvoir à M. Gascon), Mmes Guillemot (pouvoir à M. Longueval), Lecerf (pouvoir à M. Gomez), Maurice (pouvoir à M. Martin), Millet (pouvoir à M. Diamantidis), M. Passi, Mmes Perrin-Gilbert (pouvoir à M. Gachet), Reveyrand (pouvoir à M. Devinaz), Servien (pouvoir à M. Vaganay), M. Sturla (pouvoir à M. Butin), Mme Tifra (pouvoir à M. Chabrier).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot, Casola, Genin, Rudigoz.

Conseil du 20 juillet 2017

Délibération n° 2017-2004

commission principale : proximité, environnement et agriculture

objet : **Prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur le territoire de la Métropole de Lyon - 2 lots - Autorisation de signer les accords-cadres de service passés à la suite d'une procédure d'appel d'offres ouvert**

service : Direction générale déléguée au développement urbain et au cadre de vie - Direction de la propreté

Le Conseil,

Vu le rapport du 7 juillet 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Il s'agit de prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur le territoire de la Métropole de Lyon : ramassage des déchets situés sur tous les espaces publics et interventions urgentes de sécurité (nettoyement avec enlèvement de déchets, utilisation d'absorbants en cas d'accident par exemple).

Une procédure d'appel d'offres ouvert a été lancée en application des articles 25 et 33, 66 à 68 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics pour des prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur le territoire de la Métropole.

Ces accords-cadres font l'objet de bons de commande conformément aux articles 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Les présents accords-cadres intègrent des conditions d'exécution à caractère social et prévoient, notamment, la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale.

Les prestations font l'objet de l'allotissement ci-dessous mentionné.

Tous les lots feraient l'objet d'un accord-cadre à bons de commande conformément aux articles 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Ils seraient conclus pour une durée ferme de quatre ans.

Les lots comporteraient l'engagement de commande suivant :

Lot	Libellé du lot	Engagement minimum de commande pour la durée totale de l'accord-cadre		Engagement maximum de commande pour la durée totale de l'accord-cadre	
		en € HT	en € TTC	en € HT	en € TTC
1	prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur les Communes de Villeurbanne, Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon a Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Quincieux, la Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp, Sathonay Village et tous les arrondissements de la Ville de Lyon	10 000 000	12 000 000	30 000 000	36 000 000
2	prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur les Communes de Décines Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx en Velin, Bron, Chassieu, Corbas, Feyzin, Mions, Saint Fons, Saint Priest, Solaize, Vénissieux, Charbonnières les Bains, Charly, Craponne, Francheville, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Marcy l'Etoile, Oullins, Pierre Bénite, Sainte Foy lès Lyon, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Tassin la Demi Lune, Vernaison	7 000 000	8 400 000	17 500 000	21 000 000

Conformément aux critères d'attribution prévus au règlement de la consultation, la commission permanente d'appel d'offres, lors de sa séance du vendredi 2 juin 2017, a choisi pour les différents lots celles des entreprises suivantes :

- lot n° 1 : prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur les Communes de Villeurbanne, Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Quincieux, la Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp, Sathonay Village et tous les arrondissements de la Ville de Lyon ; groupement d'entreprises SRP POLYSERVICES / GT SERVICES ENVIRONNEMENT,

- lot n° 2 : prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur les territoires couvrant les Communes de Décines Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx en Velin, Bron, Chassieu, Corbas, Feyzin, Mions, Saint Fons, Saint Priest, Solaize, Vénissieux, Charbonnières les Bains, Charly, Craponne, Francheville, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Marcy l'Etoile, Oullins, Pierre Bénite, Sainte Foy lès Lyon, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Tassin la Demi-Lune, Vernaison ; entreprise DRAGUI TRANSPORTS.

Il est donc proposé au Conseil d'autoriser monsieur le Président à signer les accords-cadres, conformément à l'article L 3221-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, environnement et agriculture ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le Président à signer les accords-cadres à bons de commande pour les prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur le territoire de la Métropole de Lyon et tous les actes y afférents, avec les entreprises suivantes :

- lot n° 1 : prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur les territoires couvrant les Communes de Villeurbanne, Albigny sur Saône, Cailloux sur Fontaines, Caluire et Cuire, Champagne au Mont d'Or, Collonges au Mont d'Or, Couzon au Mont d'Or, Curis au Mont d'Or, Dardilly, Ecully, Fleurieu sur Saône, Fontaines Saint Martin, Fontaines sur Saône, Genay, Quincieux, la Tour de Salvagny, Limonest, Lissieu, Montanay, Neuville sur Saône, Poleymieux au Mont d'Or, Rillieux la Pape, Rochetaillée sur Saône, Saint Cyr au Mont d'Or, Saint Didier au Mont d'Or, Saint Germain au Mont d'Or, Saint Romain au Mont d'Or, Sathonay Camp, Sathonay Village et tous les arrondissements de la Ville de Lyon ; groupement d'entreprises SRP POLYSERVICES / GT SERVICES ENVIRONNEMENT. Pour un montant global minimum de 10 000 000 €HT, soit 12 000 000 € TTC, et maximum de 30 000 000 €HT, soit 36 000 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans,

- lot n° 2 : prestations de nettoyage manuel et d'interventions urgentes de sécurité sur les Communes de Décines Charpieu, Jonage, Meyzieu, Vaulx en Velin, Bron, Chassieu, Corbas, Feyzin, Mions, Saint Fons, Saint Priest, Solaize, Vénissieux, Charbonnières les Bains, Charly, Craponne, Francheville, Givors, Grigny, Irigny, La Mulatière, Marcy l'Etoile, Oullins, Pierre Bénite, Sainte Foy lès Lyon, Saint Genis Laval, Saint Genis les Ollières, Tassin la Demi Lune, Vernaison ; entreprise DRAGUI TRANSPORTS. Pour un montant global minimum de 7 000 000 €HT, soit 8 400 000 € TTC, et maximum de 17 500 000 €HT, soit 21 000 000 € TTC pour une durée ferme de 4 ans.

2° - Les dépenses de fonctionnement en résultant seront prélevées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2017 et suivants - compte 611 - fonction 7222 - opération n° 0P24O2466.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 24 juillet 2017.